



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Colmar, le 7 janvier 2020

Assises territoriales de la sécurité intérieure

Concertation citoyenne

le lundi 13 janvier 2020 et le mardi 14 janvier 2020

Le président de la République a annoncé sa volonté de définir les orientations des politiques de sécurité intérieure de demain en plaçant l'humain au cœur de l'action.

Le Premier ministre a annoncé dans son discours de politique générale du 12 juin 2019 la rédaction d'un livre blanc de la sécurité intérieure. Celui-ci doit permettre de définir puis mettre en œuvre un pacte de protection des citoyens, adapté aux actuels besoins de sécurité et aux nouveaux défis à relever. Le précédent avait été rédigé en 2011.

Lancée par le ministre de l'intérieur le 14 octobre 2019, l'élaboration de ce livre blanc se compose de trois phases :

- l'établissement d'un état des lieux par des groupes de travail,
- la concertation avec une consultation organisée dans les départements,
- et la rédaction du livre blanc.

Le 16 décembre 2019, le ministère de l'intérieur a donc demandé aux préfets de départements d'organiser des assises territoriales de la sécurité intérieure au plus près des acteurs de la sécurité (forces de l'ordre, élus, population, justice...) avec pour objectif la rédaction d'un livre blanc devant traduire les orientations de sécurité intérieure pour les années à venir, dans un contexte de nouveaux modes de vie, de nouvelles technologies et de nouvelles attentes de la population.

Cette réflexion repose sur une concertation nationale et sur la tenue d'assises territoriales de la sécurité intérieure dont les résultats serviront à la rédaction du livre blanc.

Dans cet esprit de concertation large, Laurent Touvet, préfet du Haut-Rhin, organise des réunions d'échanges pour recueillir avis et propositions.

Chaque citoyen a la possibilité de contribuer à cette réflexion :

- à Colmar, le **lundi 13 janvier 2020 à 19h30** (préfecture du Haut-Rhin – 7 rue Bruat),
- à Altkirch, le **mardi 14 janvier 2020 à 17h00** (sous-préfecture d'Altkirch – 5, rue Charles de Gaulle).

Pour y participer, il suffit de s'inscrire :

- **pour la réunion à Colmar** pref-atsi-inscription-colmar@haut-rhin.gouv.fr en précisant votre nom prénom et éventuellement la thématique que vous souhaitez aborder.
- **pour la réunion à Altkirch** pref-atsi-inscription-altkirch@haut-rhin.gouv.fr en précisant votre nom prénom et éventuellement la thématique que vous souhaitez aborder.

L'entrée dans l'enceinte de la préfecture ou de la sous-préfecture sera conditionnée à la **présentation d'une pièce d'identité**.

Durant ces réunions publiques, les thèmes suivants seront abordés :

- l'organisation territoriale des forces de sécurité (modalités d'accès aux forces de sécurité intérieure, attentes de la population, lien de la population avec les forces de sécurité intérieure, ...) ,
- les partenariats en matière de sécurité (places et missions des polices municipales et de la sécurité privée, outils de prévention, participation des citoyens à la sécurité collective...)
- la technologie au service de la protection de la population (outils de communication entre forces de sécurité et population...).

Ces rencontres associeront des citoyens et des acteurs socio-économiques. Elles sont ouvertes à tous.

CONTACT PREFECTURE

Bureau du protocole et de la communication interministérielle
Service du Cabinet - Préfecture du Haut-Rhin
03 89 29 20 05 – 03 89 29 21 06 – 06 08 23 79 20 – 06 60 15 72 12
pref-communication@haut-rhin.gouv.fr

RETROUVEZ NOS PUBLICATIONS SUR  